

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 1: Les banques de données : bibliothèques de demain

Artikel: Banques de données en ligne : le savoir au bout du téléphone

Autor: Gisiger, Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Banques de données en ligne :

Le savoir au bout du téléphone

Par Claude GISIGER, de l'Agence télégraphique suisse (ATS)

Le monde de l'information est en train de connaître, depuis quelques années, de profonds bouleversements. Les nouveaux moyens de télécommunication, les formidables développements de l'informatique ont provoqué l'apparition sur le marché de nouveaux supports d'information. Pourtant, l'évolution a été si rapide que les profanes ont encore beaucoup de peine à s'y retrouver. Pay-TV, TV par satellite, Videotex, Teletext, Minitel : le jargon règne en maître. Et tant pis pour les non-spécialistes, qui représentent pourtant la majorité des clients potentiels de ces nouveaux médias.

Les banques de données en ligne, autre nouveauté et autre jargon, sont elles aussi encore méconnues. Leur origine remonte pourtant aux années soixante, en pleine conquête de la lune. Devant constamment se tenir au courant des derniers développements technologiques, les spécialistes de la NASA avaient en effet décidé de recourir à l'ordinateur pour tenir à jour le dépouillement des revues scientifiques.

Cette idée allait bien vite être reprise par le secteur privé. Dans les années septante, des grands groupes industriels comme Lockheed, des spécialistes de l'information financière comme Dow Jones lançaient les premiers systèmes commerciaux de banques de données.

Aujourd'hui, on dénombre environ 2800 banques de données dans le monde. Parmi elles, une vingtaine de très gros systèmes dont les mémoires contien-

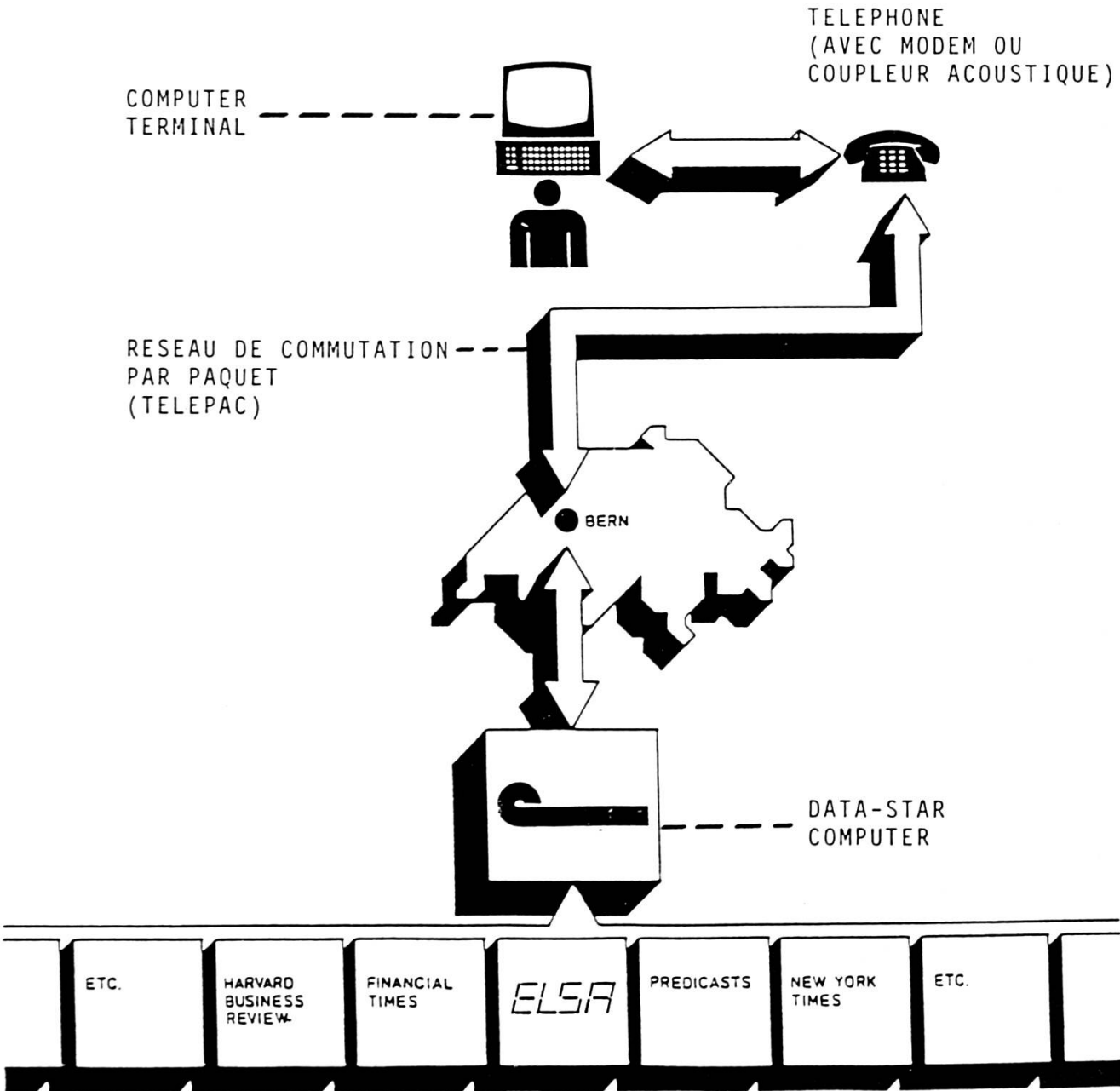
ent des millions d'informations diverses, recouvrant tous les secteurs de l'activité humaine. L'un de ces systèmes, Data-Star, est situé à Berne. Créé en 1980 par Radio Suisse SA, entreprise dont 95 % des actions sont détenues par les PTT, ce système offre aujourd'hui une centaine de bases de données. Des données qui vont du répertoire de tous les produits chimiques connus au registre du commerce ouest-allemand, en passant par les articles du «Financial Times», les trente mille références de l'«Américan Encyclopedia» ou encore par toutes les nouvelles diffusées par l'Agence télégraphique suisse depuis 1983.

Fonctionnement du système

Schématiquement, une banque de données en ligne – on parle aussi de centre-serveur – est constituée de deux éléments. D'un côté une collection d'informations, de l'autre un puissant logiciel interactif qui permet à l'utilisateur de trier rapidement cette collection en vue de retrouver une information.

Chaque information stockée dans le système est bien entendu pourvue de codes (date, origine géographique, classement selon un thésaurus) qui facilite sa recherche. Mais le logiciel offre aussi une possibilité étonnante : chaque mot de chaque document peut servir de critère de recherche. L'abréviation «ADIJ», par exemple, peut être un critère de

Comment accéder à Data-Star?



recherche. En deux à trois secondes, le système signale à l'utilisateur dans combien de documents cette abréviation apparaît.

Dès que sa recherche a abouti, l'utilisateur peut demander au système de lui envoyer copie des informations recherchées, sur son imprimante par exemple. Lorsque tout est fini, le centre-serveur signale à l'utilisateur combien de temps il a passé dans le système. Temps qui lui sera facturé selon un tarif dont nous reparlerons.

L'accès au système

Pour accéder à ce genre de système, quatre conditions doivent être remplies par l'utilisateur.

Premièrement, le futur utilisateur doit disposer d'un équipement informatique (micro-ordinateur, ordinateur personnel, simple terminal) capable de communiquer avec un autre ordinateur. A l'heure actuelle, cette faculté de communication est présente sur pratiquement tous les types de matériel, en option tout au moins.

Deuxièmement, l'utilisateur devra s'équiper d'un Modem. C'est-à-dire d'un intermédiaire entre son ordinateur et le réseau de télécommunications. En Suisse, ce Modem ne peut qu'être loué auprès des PTT (prix : 66 francs par mois, durant trois ans, pour le modèle le plus simple). Autre solution, moins confortable, mais meilleur marché : acquérir un coupleur acoustique (prix : à partir de 400 francs).

Troisièmement, posséder un accès aux réseaux de télécommunications. Soit une simple ligne téléphonique, soit un droit de passage sur le nouveau réseau Telepac des PTT (réseau réservé à la transmission de données informatiques).

Quatrième et dernière condition : avoir signé un contrat avec l'entreprise gérant la banque de données, vu que l'utilisation de cette dernière sera facturée.

Le grand obstacle : la formation

L'utilisateur qui a patiemment (attention aux délais de livraison !) accompli ces quatre pas n'est cependant pas au bout de ses peines. Il lui reste à effectuer le grand saut : maîtriser le langage du logiciel de recherche.

Le nombre de commandes de base n'est généralement pas énorme (une dizaine, chez Data-Star), mais le système n'admet aucune fantaisie. La syntaxe des ordres est très stricte. Gare aux points ou aux espaces oubliés ! A cette première difficulté s'en ajoute une autre dès que l'utilisateur travaille avec plusieurs banques de données. Les langages de recherche sont généralement complètement différents d'un centre-serveur à l'autre.

Les centres-serveurs organisent toutefois des cours de formation. D'autre part, certains producteurs d'information (en Suisse, l'ATS par exemple) mettent sur pied régulièrement des séminaires de formation gratuits.

Coûts d'utilisation

Les coûts d'utilisation de tels systèmes de banques de données varient bien entendu d'un centre-serveur à l'autre. Le tarif appliqué par heure de consultation est fixé par le centre-serveur et le producteur de l'information. Exemple : une heure d'utilisation du système Data-Star coûte entre 33 (gros utilisateur) et 66 francs. A cette somme s'ajoute la part du producteur de l'information : entre 10 et 300 francs de frais fixes, plus des redevances prélevées au titre du droit d'auteur (quelques dizaines de centimes par document entier commandé).

Au total, une heure de connexion peut donc coûter entre 50 et 500 francs. A cela s'ajoutent les frais de télécommunication (location du Modem, frais de téléphone ou d'utilisation du réseau Telepac) et l'amortissement du matériel informatique personnel.

Ces coûts d'utilisation montrent que ces systèmes s'adressent avant tout à une clientèle professionnelle. Il faut toutefois souligner que certains centres-serveurs américains pratiquent des tarifs dits familiaux (20 dollars l'heure), pour les utilisateurs qui se branchent en dehors des heures de travail. Une «générosité» encore inconnue, pour le moment, en Europe.

Efficacité diverse

D'une manière générale, l'efficacité de ces banques de données est excellente dans la recherche de documents sur des thèmes bien définis. En revanche, lorsque le sujet est relativement flou, retrouver par exemple les faits marquants dans le monde des médias en 1985, les pertes d'informations pertinentes peuvent être assez importantes.

Expérience faite, quatre conditions déterminent le succès des recherches en ligne. D'abord, bien maîtriser les possibilités du langage de recherche; être familier, ensuite, avec le domaine de connaissance sur lequel porte la recherche; faire preuve d'un esprit combinatoire; et, enfin, avoir une parfaite maîtrise de la langue (anglais surtout) dans laquelle les textes sont rédigés.

Perspectives d'avenir

Pour conclure, parlons brièvement des développements que pourraient connaître les banques de données professionnelles dans le futur. Il y aura, c'est

certain, de nets progrès dans les logiciels de recherche. L'utilisateur pourra ainsi, dans quelques années, se faire seconder par le logiciel dans sa recherche. Ces futurs programmes pourront répondre à des questions comme: où trouver les meilleurs renseignements? quels sont les meilleurs critères de recherche? etc.

Le matériel, aussi bien du côté de l'utilisateur que du serveur, sera lui aussi toujours plus performant. Une remarque qui vaut également pour les futurs réseaux de télécommunications. Nos PTT ne nous promettent-ils pas la création d'un Réseau national à intégration de services (RNIS) pour la fin de la décennie?

Mais le développement qui risque de provoquer le plus de changements est bien l'arrivée sur le marché des disques optiques. La quantité d'information mémorisable sur ces disques est impressionnante: 600 millions de caractères pour un disque de douze centimètres de diamètre.

L'architecture de ces nouveaux systèmes est très simple: un ordinateur personnel, relié à un lecteur de disque optique, disque sur lequel se trouvent à la fois la collection de documents et le logiciel qui permet de les rechercher. Coûts en 1985 d'un tel système: aux environs de 40 000 dollars. Des coûts qui devraient considérablement baisser si ce genre de systèmes se répand.

C. G.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Président:
Roland Schaller, avocat,
2740 Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable:
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: c. c. p. 25-2086-1